



FIDUCIAIRE DE RIVE SA

COMPTABILITÉ
SALAIRES
FISCALITÉ
RÉVISION
ADMINISTRATION
EXPERTISES

CENTRE PROTESTANT DE VACANCES GENEVE

Rapport de l'organe de révision Exercice 2016 - 2017

(du 1er février 2016 au 31 janvier 2017)

Rapport de révision des comptes	Pages	1
Bilan au 31 janvier 2017		2 - 3
Compte d'exploitation pour l'exercice 2016 - 2017		4
Tableau des flux de trésorerie		5
Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 janvier 2017		6 - 14

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint du CENTRE PROTESTANT DE VACANCES, Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) du CENTRE PROTESTANT DE VACANCES pour l'exercice arrêté au 31 janvier 2017.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 janvier 2017 sont conformes aux exigences légales (LGAF, LSGAF, LIAF, directives étatiques) et aux normes "Swiss Gaap RPC".

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Genève, le 4 avril 2017



FIDUCIAIRE DE RIVE SA
Genève

Christine ROBIN
Experte-comptable diplômée
Experte-réviser agréée
(Réviser responsable)

Annexes : comptes annuels

CENTRE PROTESTANT DE VACANCES

BILAN AU 31 JANVIER 2017

ACTIF	Notes	31.01.2017	31.01.2016
ACTIFS CIRCULANTS			
<i>LIQUIDITES</i>		131 676.40	189 595.19
Caisse		10 508.93	11 128.83
CCP		115 027.37	166 990.17
Banques		6 140.10	11 476.19
<i>REALISABLES</i>		8 947.02	13 497.35
Débiteurs		8 947.02	13 497.35
<i>AUTRES ACTIFS CIRCULANTS</i>			
Comptes de régularisation	1	103 388.01	44 322.65
TOTAL DES ACTIFS CIRCULANTS		244 011.43	247 415.19
ACTIFS IMMOBILISES			
<i>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</i>		792 445.45	844 080.25
Immeuble Groenroux		728 621.45	715 594.25
Véhicules		41 672.00	84 182.00
Equipement Caracole		22 152.00	44 304.00
<i>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</i>		79 420.30	79 820.30
Participation Centre sportif Vallée de Joux		1 000.00	1 000.00
Parts sociales Raiffeisen Genève		0.00	400.00
Parts SCI La Grange	3	78 420.30	78 420.30
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		871 865.75	923 900.55
TOTAL DE L'ACTIF		1 115 877.18	1 171 315.74

CENTRE PROTESTANT DE VACANCES

BILAN AU 31 JANVIER 2017

PASSIF	Notes	31.01.2017	31.01.2016
FONDS ETRANGERS			
<i>DETTES A COURT TERME</i>		314 628.51	498 917.80
Créanciers divers		190 861.48	70 000.00
Comptes de régularisation	1	123 767.03	427 096.03
Comptes de passage		0.00	1 821.77
<i>DETTES A LONG TERME</i>		218 268.47	175 938.73
Part de subvention à restituer à l'Etat		133 268.47	91 938.73
Hypothèques		85 000.00	84 000.00
TOTAL DES FONDS ETRANGERS		532 896.98	674 856.53
FONDS AFFECTES			
	4		
Fonds Mimosa		9 333.36	23 287.09
Fonds projets		27 055.00	52 680.00
Fonds travaux immeuble		0.00	28 709.25
Fonds Véhicules		41 492.00	84 002.00
Fonds Equipement Caracole		0.00	8 000.00
Fonds informatique		40 000.00	0.00
TOTAL DES FONDS AFFECTES		117 880.36	196 678.34
FONDS PROPRES			
	6		
Capital		-67 974.05	-67 974.05
Part de subvention non dépensée		367 754.92	50 116.82
Résultat de l'exercice		165 318.97	317 638.10
TOTAL DES FONDS PROPRES		465 099.84	299 780.87
TOTAL DU PASSIF		1 115 877.18	1 171 315.74

Centre Protestant de Vacances

COMPTE D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE 2016-2017

	Notes	Budget 2016-2017	Exercice 2016-2017	Comptes 2015-2016
RECETTES				
Recettes des camps		980 000.00	1 042 985.96	945 457.40
Subventions	7	608 000.00	630 737.00	621 073.00
Dons affectés	8	206 000.00	102 583.00	173 048.00
Autres dons		51 000.00	240 312.05	52 829.76
Recettes diverses		67 500.00	98 893.61	93 210.43
Recettes Groenroux		39 400.00	60 646.00	54 296.60
Recettes Arbusigny		0.00	0.00	0.00
Recettes exceptionnelles		0.00	0.00	0.00
TOTAL DES RECETTES		1 951 900.00	2 176 157.62	1 939 915.19
CHARGES				
Dépenses des camps		685 000.00	732 369.67	691 915.18
Aides accordées aux familles			43 907.51	42 459.50
Frais de personnel		665 000.00	673 671.94	674 163.65
Indemnités encadrement		160 000.00	177 432.26	167 894.78
Frais de locaux		44 000.00	60 407.70	46 600.65
Frais administratifs		54 500.00	77 712.51	85 520.94
Frais de fonctionnement		94 000.00	116 725.34	83 894.96
Frais de véhicules		11 000.00	65 641.46	72 281.00
Formation des moniteurs		44 600.00	34 251.40	30 127.58
Dépenses Arbusigny		2 000.00	25 476.95	26 889.33
Dépenses Groenroux		33 000.00	40 710.15	84 828.83
Charges exceptionnelles		163 000.00	0.00	0.00
TOTAL DES CHARGES		1 956 100.00	2 048 306.89	2 006 576.40
RESULTAT D'EXPLOITATION		-4 200.00	127 850.73	-66 661.21
FONDS AFFECTES				
	4			
Produits des fonds affectés			165 546.75	644 239.45
Charges des fonds affectés			-86 748.77	-180 530.61
RESULTAT DES FONDS AFFECTES		0.00	78 797.98	463 708.84
RESULTAT AVANT REPARTITION		-4 200.00	206 648.71	397 047.63
Part du résultat revenant à l'Etat		0.00	-41 329.74	-79 409.53
RESULTAT APRES REPARTITION		-4 200.00	165 318.97	317 638.10

CENTRE PROTESTANT DE VACANCES

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	31.01.2017	31.01.2016
-Perte / Bénéfice	165 318.97	317 638.10
Amortissements immobilisations corporelles	80 604.65	80 169.48
Diminution/augmentation créances	4 550.33	6 178.11
Diminution/augmentation compte de régularisation actif	-59 065.36	56 384.58
Augmentation/diminution dettes à court terme	119 039.71	38 036.17
Augmentation/diminution compte de régularisation passif	-303 329.00	247 508.73
Constitution et dissolution de provisions	0.00	0.00
FLUX FINANCIER PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION	7 119.30	745 915.17
Investissement en immobilisation corporelles	-28 969.85	-519 822.35
Investissement en immobilisation financières	400.00	12 285.70
FLUX FINANCIER PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT	-28 569.85	-507 536.65
Augmentation/diminution dettes à long terme	42 329.74	79 409.53
Fonds affectés	-78 797.98	-483 708.84
FLUX FINANCIER PROVENANT DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT	-36 468.24	-404 299.31
Liquidités au début de l'exercice	189 595.19	355 515.98
Liquidités à la fin de l'exercice	131 676.40	189 595.19
VARIATION DES LIQUIDITÉS	-57 918.79	-165 920.79

Informations générales

Le Centre protestant de Vacances (ci-après : CPV) est une association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique, dont le siège est à Genève.

Le CPV a pour but d'organiser des camps de vacances et des activités qui s'adressent aux enfants et adolescents de tous les cantons suisses et des pays frontaliers sans distinction linguistique ou religieuse.

Principe de comptabilisation

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes comptables légaux en Suisse. Les produits et les charges sont comptabilisés sur la base des prestations et engagements convenus.

En outre, les états financiers sont établis conformément aux normes comptables « Swiss GAAP RPC »

Les montants présentés dans ces états financiers sont exprimés en Francs suisses.

Principes généraux d'évaluation comptables

a. Liquidités et dettes bancaires

Les liquidités sont portées au bilan à leur valeur nominale. Les dettes figurent pour leurs montants dus en capital et intérêts.

b. Débiteurs

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale sur la base des prestations réalisées à la date de la clôture.

c. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties de façon linéaire, selon les taux suivants :

- Immeubles : 1.5%
- Véhicules : 20% (5 ans)
- Matériel : 25% (4 ans)

Le seuil d'activation des immobilisations corporelles est de CHF 5'000.00 par unité. Compte tenu de son usage, le matériel de camps est considéré comme « consommable » et partant, n'est pas immobilisé.

d. Créanciers divers

Les dettes sont portées au bilan à leur valeur vénale.

La comptabilisation implique l'enregistrement des factures correspondant à des livraisons ou à des prestations réalisées à la date de clôture.

Notes concernant le Bilan et le Compte d'Exploitation

1. Compte de régularisation actif et passif

Les postes transitoires sont déterminés en fonction du principe de la délimitation des charges et des produits sur l'exercice concerné.

	<u>31.01.2017</u>	<u>31.01.2016</u>
<u>Comptes de régularisation actif</u>		
Charges payées d'avance ¹	99 959.21	37 129.45
Produits à recevoir ²	3 428.80	7 193.20
	<u>103 388.01</u>	<u>44 322.65</u>

Comptes de régularisation passif

Charges à payer ³	39 654.93	204 442.88
Produits constatés d'avance ⁴	84 112.10	222 653.15
	<u>123 767.03</u>	<u>427 096.03</u>

¹ Les charges payées d'avance concernent essentiellement les arrhes des maisons louées pour les camps, et plus particulièrement ceux de l'été, ainsi que les frais engagés auprès du centre équestre de la Caracole pour les camps de Pâques et d'été 2017. Des frais relatifs aux camps de février 2017 et des primes d'assurances complètent ce montant.

² Les produits à recevoir sont entièrement constitués des débiteurs relatifs à la location de la maison et à l'appartement de Groenroux.

³ L'association a rencontré beaucoup moins de difficultés financières que les années précédentes et a pu s'acquitter de la majorité de ses factures à la fin de l'exercice.

⁴ Outre les montants relatifs aux (pré-) inscriptions pour les camps de février et Pâques 2017, des acomptes de location ont été perçus pour la maison de Groenroux.

2. Actifs immobilisés

Les actifs sont comptabilisés au coût d'acquisition et les amortissements sont enregistrés selon la méthode indirecte.

Tableau des immobilisations

	Valeur brute au 01.02.16	Fonds amort. au 01.02.16	Entrée	Amortissements de l'exercice	Valeur brute au 31.01.2017	Amortissements cumulés	Valeur au bilan au 31.01.17
Immeuble Groenroux	1 033 873.35	-318 279.10	28 969.85	-15 942.65	1 062 843.20	-334 221.75	728 621.45
Véhicules	212 550.00	-128 368.00	0.00	-42 510.00	212 550.00	-170 878.00	41 672.00
Equipement Caracole	110 760.62	-66 456.62	0.00	-22 152.00	110 760.62	-88 608.62	22 152.00
	<u>1 357 183.97</u>	<u>-513 103.72</u>	<u>28 969.85</u>	<u>-80 604.65</u>	<u>1 386 153.82</u>	<u>-593 708.37</u>	<u>792 445.45</u>

¹ La « maison de Groenroux » est un lieu de vacances appartenant au CPV depuis plusieurs décennies. Elle est grevée d'une hypothèque de CHF 85'000.-. Utilisée comme lieu de vacances et de formation, la maison est également louée au grand public. Grâce à la recherche de fonds entreprise par l'association, d'importants travaux de mise aux normes incendie et de rénovation ont pu être entrepris dès octobre 2014.

3. Parts SCI « La Grange »

Une part de la SCI « La Grange » a été acquise pour € 70'000.00 durant l'exercice 2011, et activée pour un montant de CHF 90'708.-.

Les éventuelles dépréciations d'actifs sur cette immobilisation financière doivent être évaluées après trois exercices complets et ensuite tous les trois ans.

Suite à la chute de l'Euro par rapport au Franc Suisse en début d'année 2015, cette part a été réévaluée à CHF 78'420.30.

4. Fonds affectés

Variation des fonds affectés au 31 janvier 2017

	Solde au 01.02.2016	Recettes Dotation	Dépenses Utilisation	Transferts	Solde au 31.01.2017
Fonds Mimosa ¹	23 287.09	25 498.77	-39 452.50	0.00	9 333.36
Fonds Projets ²	52 680.00	21 250.00	-46 875.00	0.00	27 055.00
Fonds Travaux immeuble	28 709.25	0.00	-28 709.25	0.00	0.00
Fonds Minibus	84 002.00	0.00	-42 510.00	0.00	41 492.00
Fonds Equipement Caracole ³	8 000.00	0.00	-8 000.00	0.00	0.00
Fonds informatique ⁴	0.00	40 000.00	0.00	0.00	40 000.00
Total des fonds	196 678.34	86 748.77	-165 546.75	0.00	117 880.36

Variation des fonds affectés au 31 janvier 2016

	Solde au 01.02.2015	Recettes Dotation	Dépenses Utilisation	Transferts	Solde au 31.01.2016
Fonds Mimosa	32 885.48	28 530.61	-38 129.00	0.00	23 287.09
Fonds Projets	8 000.00	48 000.00	-3 320.00	0.00	52 680.00
Fonds Travaux immeuble	471 695.00	104 000.00	-546 985.75	0.00	28 709.25
Fonds Minibus	126 512.00	0.00	-42 510.00	0.00	84 002.00
Fonds Equipement Caracole	39 000.00	0.00	-11 000.00	-20 000.00	8 000.00
Fonds Site Web	2 294.70	0.00	-2 294.70	0.00	0.00
Total des fonds	680 387.18	180 530.61	-644 239.45	-20 000.00	196 678.34

¹ Le fonds « Mimosa » est cette année essentiellement constitué du produit des ventes de fleurs dans le cadre de l'action des Mimosa du Bonheur, reconduite chaque année en janvier. A cela viennent s'ajouter des dons privés.

² Une recherche de fonds a été effectuée au cours de l'année 2016 afin de permettre de baisser les prix de certains camps. Le fonds Projet a été mis à profit pour tout notre programme de camps 2016.

³ Pour satisfaire aux nouvelles normes françaises en matière d'équipement de camps de vacances, le CPV a dû investir dans la construction de 2 WC « nature » et de 2 cuisines à Arbusigny (F) où il organise environ un tiers de ses camps, pour un montant total de CHF 110'760.62. Seuls CHF 50'000.- ont pu être couverts par des donations. CHF 20'000.- avaient été attribués par erreur à ce fonds dans la comptabilité 2013. Il s'agissait en fait d'un prêt et non d'un don.

⁴ Le fonds informatique a été réactivé suite à un don de 40'000 CHF de la part de la Loterie Romande. Ce fonds sera utilisé en 2017 afin de mettre la base de données du CPV à jour et de créer une plateforme pour les moniteurs sur le site internet de l'association.

5. Tableau de répartition du résultat

Selon le contrat de prestation signé entre le CPV et l'Etat de Genève couvrant la période 2014 – 2017, le CPV doit restituer à l'Etat 20 % de son résultat annuel. Pendant la durée du contrat de prestation, les montants à restituer à l'Etat sont inscrits en fonds étrangers au bilan. Les montants à conserver par le CPV sont enregistrés dans une réserve « part de subvention non dépensée » dans les fonds propres.

La période 2010-2013 s'étant soldée par un résultat négatif, aucun remboursement n'a dû être effectué et les résultats cumulés ont été soldés et soustraits du capital.

6. Capital

Tableau de variation du capital au 31 janvier 2017

	Solde au 01.02.2016	Dotations	Transfert	Solde au 31.01.17
Capital	-67 974.05	0.00	0.00	-67 974.05
Part de subvention non dépensée	367 754.92	0.00	0.00	367 754.92
Bénéfice (perte) de l'exercice	0.00	165 318.97	0.00	165 318.97
Total des capitaux propres	299 780.87	165 318.97	0.00	465 099.84

Tableau de variation du capital au 31 janvier 2016

	Solde au 01.02.2015	Dotations	Transfert	Solde au 31.01.16
Capital	-67 974.05	0.00	0.00	-67 974.05
Part de subvention non dépensée	50 116.82	0.00	0.00	50 116.82
Bénéfice (perte) de l'exercice	0.00	317 638.10	0.00	317 638.10
Total des capitaux propres	-17 857.23	317 638.10	0.00	299 780.87

Tableau de répartition du résultat

	31.01.15	31.01.16	31.01.17	31.01.18	Cumul
Résultat avant répartition	62 646.02	397 047.63	206 648.71		666 342.36
Répartition résultat au 31.01.2015	-12 529.20				-12 529.20
Répartition résultat au 31.01.2016		-79 409.53			-79 409.53
Répartition résultat au 31.01.2017			-41 329.74		-41 329.74
Répartition résultat au 31.01.2018					0.00
Résultat après répartition	50 116.82	317 638.10	165 318.97	0.00	533 073.89

7. Subventions

	<u>2016 - 2017</u>	<u>2015 - 2016</u>
DIP	346 500.00	350 000.00
Ville de Genève infrastructure/fonctionnement	175 300.00	175 300.00
Ville de Genève camps/production	46 188.00	45 287.00
Ville de Genève fonds apprentissage	3 000.00	0.00
Communes genevoises *)	52 129.00	44 491.00
Communes romandes *)	2 520.00	3 095.00
État de Genève - Service des Loisirs Éducatifs	5 100.00	2 900.00
	<u>630 737.00</u>	<u>621 073.00</u>

*) détail pages suivantes

Suite à une action menée par le GLAJ (Groupe de liaison genevois des Associations de Jeunesse) en 2003, la plupart des communes genevoises se sont engagées à subventionner les colons de leurs communes participant à nos activités, et ce à hauteur de 10 CHF par jour et par enfant. Certaines communes romandes acceptent de faire de même.

2016 - 20172015 - 2016Détail subventions communes genevoises (en fonction des journées-enfants)

AIRE-LA-VILLE	0.00	580.00
ANIERES	1 940.00	370.00
AVULLY	0.00	360.00
AVUSY	420.00	500.00
BARDONNEX / CROIX-DE-ROZON	1 210.00	610.00
BELLEVUE	210.00	180.00
BERNEX	2 090.00	2 870.00
CAROUGE	7 620.00	5 784.00
CARTIGNY	70.00	50.00
CELIGNY	100.00	600.00
CHANCY	410.00	920.00
CHENE-BOUGERIES	2 520.00	2 680.00
CHENE-BOURG	1 380.00	820.00
CHOULEX	600.00	70.00
COLLEX-BOSSY	0.00	700.00
COLLONGE BELLERIVE	2 530.00	1 450.00
COLOGNY	1 090.00	660.00
CONFIGNON	2 070.00	1 180.00
CORSIER	100.00	0.00
DARDAGNY	180.00	530.00
GENTHOD	0.00	0.00
GRAND-SACONNEX	0.00	0.00
GY	304.00	384.00
HERMANCE	150.00	0.00
JUSSY	0.00	240.00
LACONNEX	250.00	300.00
LANCY / GRAND-LANCY	7 180.00	3 690.00
MEINIER	804.00	760.00
MEYRIN	1 910.00	1 460.00
ONEX	1 083.00	978.00
PERLY-CERTHOUX	320.00	320.00
PLAN-LES-OUATES	3 010.00	2 919.00
PREGNY- CHAMBESY	320.00	260.00
PRESINGE	1 180.00	170.00
PUPLINGE	0.00	0.00
RUSSIN	0.00	200.00
SATIGNY	600.00	630.00
SORAL	370.00	60.00
THONEX	310.00	450.00
TROINEX	760.00	1 290.00
VANDOEUVRES	510.00	650.00
VERNIER	3 420.00	4 270.00
VERSOIX	608.00	1 016.00
VEYRIER	4 500.00	3 530.00
	52 129.00	44 491.00

2016 - 2017**2015 - 2016****Détail subventions communes romandes (en fonction des journées-enfants)**

Bagnes	150.00	0.00
Biere	0.00	60.00
Blonay	0.00	200.00
Borex	0.00	100.00
Bourg-en-Lavaux	260.00	0.00
Bulle	170.00	0.00
Bursins	0.00	50.00
Commugny	310.00	270.00
Concise	0.00	80.00
Duillier	0.00	80.00
Ecublens	100.00	0.00
Essertes	100.00	0.00
Founex	410.00	400.00
Fribourg	70.00	0.00
Gilly	100.00	0.00
Gimel	240.00	50.00
Grandvaux	0.00	100.00
La Sonnaz	60.00	0.00
Le Landeron	0.00	160.00
Le Muids	0.00	50.00
Lutry	150.00	0.00
Mies	70.00	35.00
Mont S/Rolle	0.00	70.00
Preverenges	180.00	120.00
Romainmotier-Envy	0.00	60.00
Saint-Prex	0.00	100.00
Sainte-Croix	100.00	100.00
Sion	0.00	500.00
St-Oyens	0.00	200.00
Tannay	0.00	210.00
Vinzel	50.00	0.00
Vufflens-la-Ville	0.00	100.00
	2 520.00	3 095.00

8. Dons

<u>Dons affectés</u>	<u>2016 - 2017</u>	<u>2015 - 2016</u>
Loterie Romande	40 000.00	0.00
Fondation Pictet	20 000.00	20 000.00
Fondation Aletheia	15 000.00	0.00
Fondation Meyrinoise du Casino	14 000.00	12 410.00
Subvention GLAJ	7 573.00	900.00
DIP formation	4 110.00	5 510.00
Migros	1 000.00	0.00
FPCV	650.00	728.00
Allianz	250.00	0.00
Fondation Privée Genevoise	0.00	104 000.00
Fondation TeamCo	0.00	20 000.00
Transports Publics Genevois	0.00	8 000.00
Ville de Genève - subvention ponctuelle	0.00	1 500.00
	<u>102 583.00</u>	<u>173 048.00</u>

<u>Dons</u>	<u>2016 - 2017</u>	<u>2015 - 2016</u>
Fondation privée genevoise	200 000.00	0.00
Fondation Baur	10 000.00	10 000.00
Appel financier "Merci"	26 575.00	40 369.30
Dons d'aide aux Familles	0.00	1 547.00
Autres dons	3 737.05	913.46
	<u>240 312.05</u>	<u>52 829.76</u>

<u>Recettes diverses</u>	<u>2016 - 2017</u>	<u>2015 - 2016</u>
Location véhicules ¹	48 150.00	48 638.00
Taxes non-résidents	21 747.00	18 144.50
Vente fleurs Mimosa	24 806.72	25 762.01
Autres recettes	<u>4 189.89</u>	<u>665.92</u>
	<u>98 893.61</u>	<u>93 210.43</u>

¹ L'association dispose de plusieurs véhicules qu'elle loue à des particuliers pour une somme totale de CHF 9'925.00 en 2016. Le reste de ces recettes de location est dû à des refacturations internes (camps et formations) des frais de location.